

Pourquoi renier notre passé, notre histoire? Pourquoi déclarer que notre emblème national ne devrait rien comporter qui rappelle la grandeur de notre passé et l'apport français? L'histoire nous en dit la raison. En 1776, que pouvait-on attendre au Canada des colons français d'alors, qui n'avaient été soumis au régime britannique que depuis quelques années, sauf qu'ils se révoltassent? C'est ce qu'ont pensé les chefs d'armée des 13 colonies, mais les Français ont tenu ferme.

Qu'est-il arrivé en 1812 lorsque le commandant américain, le général Hull, dit aux Canadiens: «Rendez-vous sinon, des choses terribles vont se produire parce que nous allons envahir votre territoire et vous détruire?» La réponse des Canadiens français a été: «Nous ne nous rendrons pas. Nous soutenons les institutions qui nous ont donné la liberté.»

Lorsque j'entends les honorables députés d'en face et certains assis à ma gauche, ridiculiser la citoyenneté britannique pour les Canadiens, je me rappelle les propos que tenait l'honorable Rodolphe Lemieux, qui a occupé votre poste, monsieur l'Orateur, et dont le fils de 17 ans est mort au champ d'honneur au cours de la Première Guerre mondiale; je cite:

Si l'on me demande pourquoi je suis sujet britannique et désire le demeurer, je répondrai... que j'attache le plus haut prix aux institutions qui m'ont assuré le plus fermement possible le respect de nos droits et de nos libertés; je suis fier de participer à cette grand œuvre pour l'avancement de la paix et du progrès à travers le monde, que représente l'Empire britannique.

Telle est actuellement l'opinion des Canadiens français dont l'attitude est sérieuse.

M. Grégoire: Qui a dit cela?

Le très hon. M. Diefenbaker: Je ne parle pas de cet honorable représentant, mais du grand cœur du Canada français.

N'est-il pas temps que nous rappelions un peu le changement qui s'est produit dans la pensée du premier ministre? Comme en fait foi la page 4514 du compte rendu, il déclarait le 15 juin:

En fait, les trois feuilles d'érable rouges et réunies ont une importance historique et héraldique qui, à mon avis, les rend préférables à un drapeau à une seule feuille d'érable qui n'a pas la même signification et qui, en fait, ne possède aucun antécédent officiel...

Qu'est-il arrivé, monsieur l'Orateur? Croyez-vous que les Canadiens guidés par des idées semblables soient incapables de se rendre compte qu'on les a induits en erreur?

Bref, le premier ministre a dit alors que, du point de vue de la science héraldique et de l'histoire, c'est le seul drapeau qui convient; je tiens à l'indiquer clairement, car cela montre l'attitude politique du gouvernement actuel et prouve qu'il est disposé à

[Le très hon. M. Diefenbaker.]

changer d'avis. C'est un peu comme l'attitude de M. Dooley, qui disait: c'est ce que je pense, mais si vous n'êtes pas d'accord avec moi, je suis disposé à changer d'opinion. On ne peut diriger un gouvernement de cette façon.

Voici ce que le premier ministre a dit, lorsqu'il a traité de nouveau du modèle à trois feuilles d'érables:

C'est parce que ce modèle a une telle histoire et qu'avec ses bordures bleues qui symbolisent les deux océans qui baignent nos côtes, le drapeau est si frappant, si beau, que le gouvernement le soumet au Parlement dans ce projet de résolution. La feuille d'érable unique, je le répète, n'a pas le même sens historique ni héraldique, bien que ce modèle de drapeau, à bordures bleues, soit, paraît-il, très attrayant.

Le premier ministre avait dit en juin que les bandes bleues montrant que le Canada s'étendait d'un océan à l'autre rendaient le drapeau plus attrayant. Où sont ces bandes bleues sur le drapeau qu'on propose aujourd'hui et qui étaient si attrayantes en juin? Traitant des facteurs historiques le premier ministre a déclaré:

On a prétendu que le drapeau visé par la résolution ne reflétait pas notre passé. Je sens le poids de cet argument, mais il me paraît mal fondé.

Puis il a ajouté:

Étant donné ce qui précède, monsieur l'Orateur, peut-il subsister aucun doute que le dessin que recommande la résolution est conforme à l'histoire du Canada, à sa tradition et qu'il a obtenu la sanction officielle des plus hautes autorités?

Les députés de ce côté-là de la Chambre ne savent pas eux-mêmes ce qu'ils veulent. Ce qu'ils préconisaient en juin, ils l'ont répudié en septembre. Cependant, sans le parti conservateur, comme opposition loyale de Sa Majesté, nous aurions maintenant le drapeau trifolié, et nous l'aurions peut-être eu le 1^{er} juillet, la limite fixée initialement. Le gouvernement a alors cru qu'il serait souhaitable d'avoir le drapeau pour la visite de la reine, au mois d'octobre, mais, une fois encore, ce fut partie remise jusqu'à Noël.

N'est-il pas évident, quand on lit ce qu'a dit le premier ministre, que les arguments que nous avons invoqués étaient en réalité fondés? S'il n'en était pas ainsi, pourquoi les députés libéraux membres du comité, sans directives, sans intimation et sans même de télépathie, ont-ils soudainement vu la lumière et décidé que le point de vue exposé par le premier ministre en juin était en réalité dénué de tout fondement? Peut-être devrions-nous voir un présage dans l'attitude des députés libéraux membres de ce comité qui se sont révoltés contre le drapeau du premier ministre, mais loin de nous cette pensée. Ont-ils agi avec une pareille unanimité parce qu'ils avaient reçu des instructions en ce sens? Je dirais qu'il n'en était pas ainsi.